Comment respecter mes obligations légales

Entrepreneuriat - Management

Création d'entreprise

Durée

7h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Vous désirez créer votre entreprise ? Quelle bonne idée ! Mais savez-vous sous quels sont vos devoirs juridiques ? Grâce à cette formation, ce ne sera plus qu'une fo

Cette formation vous donnera les clés de lecture et de compréhension des matières juridiques essentielles dans le domaine de la création d'entreprise. Vous aurez une **d'ensemble de tous les aspects du statut social de l'indépendant**. Vous serez plus à l'aise pour comprendre le jargon juridique et réglementaire et saurez à qui vous adr obtenir des conseils.

La formation « Comment respecter mes obligations légales » est la quatrième étape de la thématique complète «Comment faire l'étude de mon projet *(https://www.ifapme.be/formations/creation-dentreprises/comment-faire-letude-de-mon-projet)* ». Ce module peut être suivi de manière indépendante.

Cette formation fait partie du dispositif « Je monte ma boîte *(https://www.ifapme.be/jemontemaboite)* ». Pour plus d'information, contactez le conseiller en créa d'entreprise de votre région.



(https://www.ifapme.be/jemontemaboite)

Débouché(s) métier(s)

Créer son entreprise

Devenir indépendant / indépendante

Point(s) fort(s)

Formateurs expérimentés, indépendants et en activité Des formations en petits groupes adaptées à vos besoins Des horaires en journées ou en soirées

Partout en Wallonie, dans nos différents Centres IFAPME

Conditions d'accès

Cette formation s'adresse aux personnes qui construisent leur projet d'entreprise.

Programme

Programme de la formation :

Choisir son statut et sa forme juridique.

Connaître les obligations légales et réglementaires.

Savoir où trouver les sources fiables et officielles d'informations pour les matières légales et réglementaires, dont celles avec une approche sectorielle.

Mons

Avenue du Tir, 79a 7000 Mons

065 35 60 00

Secrétariat :

Du lundi au vendredi : de 8h à 17h

065 84 28 60

mbc@ifapme.be

Conditions d' inscription

Inscription obligatoire, par mail ou par téléphone : charlotte.delens@ifapme.be 0479 86 28 65

Bon à savoir

Pour toutes informations, contactez

charlotte.delens@ifapme.be

0479 86 28 65